



GUIDE PRATIQUE DU CERTIFICAT D'URBANISME OPÉRATIONNEL CUb

HÔTEL DE VILLE DE VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS
SERVICE URBANISME

Place Gambetta - 31290 Villefranche-de-Lauragais
Tél : 05.62.16.65.28 | Mail : urbanisme@mairie-villefranchedelauragais.fr

HORAIRES

Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi :

8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h 00

Vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

La demande de CUb

Vous avez un projet en tête et vous souhaitez vérifier sa faisabilité
ou
vous voulez vendre un terrain et vous souhaitez valider sa constructibilité,
alors déposez un certificat d'urbanisme opérationnel (CUb).

Le CUb, se prononce sur la **possibilité de réaliser ou non une opération.**

Son **délai d'instruction est de 2 mois.**

Tout le monde peut déposer un CUb : **pas besoin d'être propriétaire.**

Il exige **très peu de pièces** et ces pièces sont très faciles à réaliser.

Le CERFA n° 13410*07

Un plan de situation du terrain

Un plan succinct du projet

Il donne :

- les règles d'urbanisme applicables, les servitudes et la liste des taxes et participations financières d'urbanisme applicables au terrain
- la faisabilité d'une opération déterminée et l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus desservant la parcelle

Il fixe les règles pendant **18 mois** (possibilité d'allonger ce délai en renouvelant sa demande).

Le CERFA

Attention l'ensemble des pages doit être fourni même celles qui semblent inutiles ou qui ne sont pas présentes ici.



Demande de certificat d'urbanisme

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.
Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.
Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur avec un lecteur pdf.

Vous devez utiliser ce formulaire si :

- vous souhaitez connaître les règles applicables en matière d'urbanisme sur un terrain.
- vous souhaitez savoir si l'opération que vous projetez est réalisable.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

C. U.	Dpt	Commune	Année	N° de dossier

La présente déclaration a été reçue à la mairie

Cachet de la mairie et signature du receveur

1 Objet de la demande de certificat d'urbanisme

a) Certificat d'urbanisme d'information

Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.

b) Certificat d'urbanisme opérationnel

Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

2 Identité du ou des demandeurs

¹ Le demandeur sera le titulaire du certificat et destinataire de la décision.

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

2.1 Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

2.2 Vous êtes une personne morale

Dénomination : _____ Raison sociale : _____

N° SIRET : _____ Type de société (SA, SCI...) : _____

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

1 / 8



3 Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____

Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Téléphone : _____ Indicatif pour le pays étranger : _____

Si le demandeur habite à l'étranger :

Pays : _____ Division territoriale : _____

Adresse électronique : _____

J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

4 Le terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

4.1 Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____

Localité : **Villefranche de Lauragais**

Code postal : **31290**

4.2 Références cadastrales¹ :

¹ Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 4 :

Préfixe : _____ Section : _____ Numéro : _____

Superficie totale du terrain (en m²) : _____

5 Cadre réservé à l'administration – Mairie

Articles L.111-11 et R.410-13 du code de l'urbanisme

5.1 État des équipements publics existants

Le terrain est-il déjà desservi ?

Équipements :

Voie : Oui Non

Eau potable : Oui Non

Assainissement : Oui Non

Électricité : Oui Non

Observations : _____

[1] En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

2 / 8

Le CERFA

Attention l'ensemble des pages doit être fourni même celles qui semblent inutiles ou qui ne sont pas présentes ici.

5.2 État des équipements publics prévu

La collectivité a-t-elle un projet de réalisation d'équipements publics desservant le terrain ?

Équipements	Par quel service ou concessionnaire ?		Avant le
Voirie	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Eau potable	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Assainissement	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Électricité	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

Observations :

6 Engagement du (ou des) demandeurs

Je certifie exactes les informations mentionnées ci-dessus.

À

Fait le

Signature du (des) demandeur(s)

▲ Dans le cadre d'une saisine par voie papier

Votre demande doit être établie en deux exemplaires pour un certificat d'urbanisme d'information ou quatre exemplaires pour un certificat d'urbanisme opérationnel. Elle doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Note descriptive succincte du projet

- i) Vous pouvez vous aider de cette feuille pour rédiger la note descriptive succincte de votre projet lorsque la demande porte sur un certificat d'urbanisme indiquant, en application de l'article L. 410-1 b, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

Description sommaire de l'opération projetée

(construction, lotissement, camping, golf, aires de sport...)

Par exemple, division en vue de construire 1 lot supplémentaire

Si votre projet concerne un ou plusieurs bâtiments

– Indiquez la destination, la sous-destination et la localisation approximative des bâtiments projetés dans l'unité foncière :

– Indiquez la destination et la sous-destination des bâtiments à conserver ou à démolir :

Vous pouvez compléter cette note par des feuilles supplémentaires, des plans, des croquis, des photos. Dans ce cas, précisez ci-dessous la nature et le nombre des pièces fournies.

Un plan de projet

Les pièces à fournir

Plan de situation

Disponible gratuitement sur cadastre.gouv.fr

Échelles recommandés :

En zone urbaine : 1 / 2 000 ou 1 / 5 000

En zone rurale : 1 / 20 000 ou 1 / 25 000

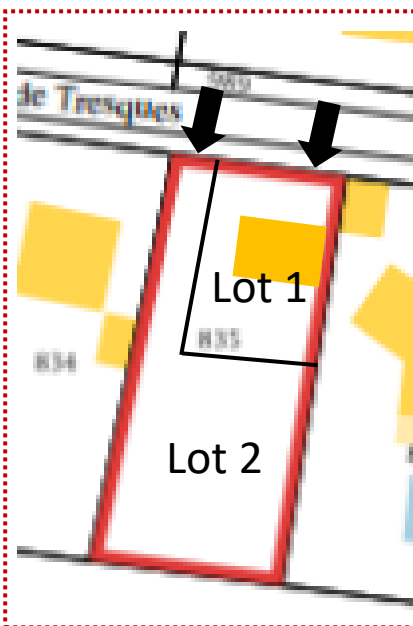
- **DP1 : Plan cadastral au 1/1 000^{ème}**
échelle d'édition au 1/3 000^{ème}



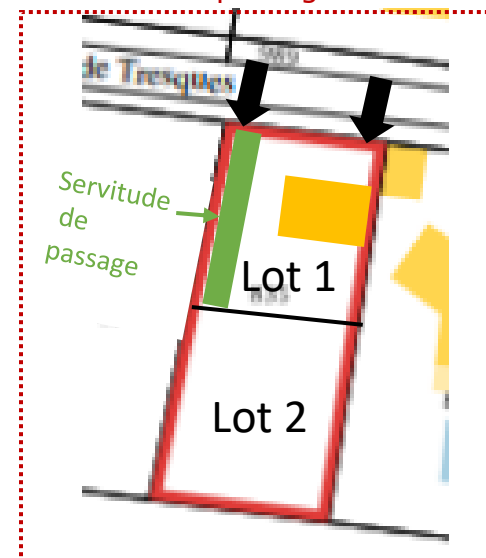
Un plan succinct du projet

Indiquez les accès qu'ils soient directement sur la voie publique ou au travers une servitude privée.

Cas 1 : Accès direct sur la voie publique



Cas 2 : Accès depuis une servitude de passage



Petit conseil, prenez un plan sur cadastre.gouv.fr.
A ce stade pas besoin d'un géomètre.